

Communiqué de presse du 18 juin 2012

La Banque Alternative Suisse engage la lutte contre le mitage

La Banque Alternative Suisse (BAS) est la première banque en Suisse à mesurer les atteintes au paysage des projets de construction qu'elle finance. Elle exclut l'octroi d'un crédit hypothécaire aux projets induisant un degré de mitage élevé.

En Suisse, près d'un mètre carré de sol est urbanisé chaque seconde. Des études récentes montrent qu'entre 2002 et 2010, la superficie des zones d'habitat a augmenté en Suisse de quelque 170 kilomètres carrés. La Banque Alternative Suisse a développé un instrument pour mesurer les atteintes au paysage des projets de construction qu'elle finance. Lorsque ceux-ci induisent un degré de mitage élevé, l'octroi d'un crédit hypothécaire est refusé.

Immeubles durables, un enjeu majeur pour la BAS

Le financement d'immeubles apportant une plus-value écologique et sociale représente un enjeu majeur pour la BAS. En tant que banque centrée sur l'éthique, elle se concentre, entre autres, sur l'octroi de crédits à des projets qui favorisent la densification des constructions en zones urbaines ou la reconversion de bâtiments industriels. « La BAS joue ainsi, depuis longtemps déjà, un rôle important dans la lutte contre le mitage. Avec ce nouvel instrument de mesure, la BAS franchit une étape supplémentaire et ajoute à ses outils d'évaluation de la durabilité immobilière un composant novateur », indique Martin Rohner, président de la direction de la BAS.

Un instrument de mesure complet

La BAS a développé l'instrument en collaboration avec Christian Schwick du bureau d'experts-géographes Schwick+Spichtig. Le calcul du degré de mitage prend en compte trois facteurs : la pénétration urbaine, la dispersion des surfaces bâties et la densité de population et d'emplois. « C'est la réunion de ces trois paramètres dans une même formule qui est fondamentalement novatrice », explique Christian Schwick. La BAS recourt à cet instrument depuis le 1^{er} juin 2012 dans le cadre d'études préliminaires destinées à déterminer l'opportunité d'un financement immobilier.

La BAS assume ses responsabilités de banque

« Nous sommes persuadés qu'il existe encore en Suisse de nombreuses régions à forte concentration urbaine qui pourraient être mieux exploitées pour répondre au besoin en habitats attractifs ou en surfaces commerciales bien équipées », estime Martin Rohner. L'instrument incite à mieux utiliser ces surfaces. La BAS montre de quelle manière une banque peut assumer ses responsabilités en matière de mitage.

Pour toute information supplémentaire et demande d'interview

Dominique Roten, responsable de la région romande,
Tél. 021 319 91 01, Courriel: dominique.roten@bas.ch

Simon Rindlisbacher, Marketing et Communication
Tél. 062 206 16 93, Courriel: medien@abs.ch

La BAS : écologique, sociale et transparente depuis plus de 22 ans

Fondée en 1990, la Banque Alternative Suisse SA est en mains de 4'400 actionnaires. Son bilan dépasse le milliard de francs. Les 27'000 clientes et clients de la BAS savent où va leur argent : la BAS publie la liste de tous les crédits qu'elle a octroyés et elle n'investit que dans des projets et entreprises durables. Pour cela, elle refuse de maximiser le profit, donnant la priorité à ses valeurs sociales, écologiques et éthiques. Huit secteurs de crédit d'encouragement bénéficient de conditions avantageuses, financées par la renonciation volontaire de clientes et clients à leurs intérêts. Sur cette base éthique, la BAS propose toute la gamme des services habituels d'une banque de placement, d'épargne et de crédit.

Ce communiqué de presse est également publié en allemand sur www.bas.ch.